

www.multisite.ch

Annexe au règlement de l'Ecole de Musique Multisite Site de l'Ecole de Musique de Montreux

But de l'école

Le but de l'Ecole de Musique de Montreux (ci-après nommée EMM) est de former la relève musicale de la région en dispensant un enseignement musical de qualité aux enfants dès l'âge de 4 ans.

Offre de cours

Les cours suivants sont proposés par l'Ecole de Musique de Montreux :

- Initiation musicale | - Flûte traversière | - Clarinette | - Trombone | - Cor

- Solfège |- Saxophone |- Trompette |- Euphonium |- Batterie / percussion

Instruments

L'élève est responsable de son instrument et du matériel mis à disposition gratuitement. Une participation aux frais d'entretien de l'instrument à vent sera facturée annuellement. La perte ou la réparation, provenant du manque de soins ou de la négligence, sera facturée intégralement. Toutes les réparations seront exécutées par un spécialiste mandaté par l'EMM. Personne d'autre n'a l'autorisation d'intervenir sur les instruments propriété de l'EMM.

Salles de cours

Les cours sont dispensés dans des locaux sis au Collège Clarens-Gare et à la maison de Quartier à Clarens. Il n'y a pas d'enseignement à domicile.

Ecolages

Une facture est envoyée au début de chaque semestre. Il est toutefois possible de l'acquitter en plusieurs versements (en informer le responsable de l'EM par écrit).

En cas de démission en cours d'année scolaire, l'écolage reste dû pour l'année entière.

Une demande écrite de remboursement d'écolage et un certificat médical sont à adresser au responsable de l'EM pour toute maladie de plus de trois semaines.

Orchestre des jeunes

L'entrée à l'orchestre des jeunes de l'Ecole de Musique de Montreux est, en principe, obligatoire et se fait en accord avec l'enseignant, les parents, et le responsable du site. L'orchestre des jeunes répète durant tout ou partie de l'année selon l'agenda des concerts / manifestations. L'orchestre des jeunes est un cours offert aux élèves de l'école.

Concours des solistes

Les élèves de l'EMM sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron du District d'Aigle. La participation à ce concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et l'enseignant. Les lauréats du concours du Giron sont qualifiés pour la Finale Vaudoise des Solistes et Petits Ensembles organisée par la Société Cantonale des Musiques Vaudoises (SCMV) qui se déroule chaque année au mois de novembre.

Camp de musique

Les élèves sont encouragés à participer au camp de musique de la SCMV.

Renseignements et inscriptions

Responsable: Sylviane Cardinaux

Adresse : p.a. Ecole de Musique Montreux, Rte des Thioleyres

1, 1607 Les Tavernes

Site Internet : www.ecole-musique-montreux.ch

www.montreux.multisite.ch

Courriel: montreux@multisite.ch

www.multisite.ch